Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260605-NM050626DEL01-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de délégués :
en exercice : 15
présents : 15
votants : 15

L'an deux mille vingt-six
le : cinq juin
le Conseil Municipal de la Commune de **LAURENAN**
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier RIVALLAN,
Maire.

Date de convocation : 26/05/2026

OBJET :
ELECTIONS SENATORIALES : LES DELEGUES ET SUPPLEANTS

PRESENTS : RIVALLAN Olivier, Maire, DANIEL Yoan, RIVALLAN Fabienne, ROCABOY Roland, LORAND Evelyne, Adjoints, CAILLIBOTTE Danièle, BARBE Gildas, BARBE Valérie, DALMASSE David, SOUVRE Marie-Pascale, CHEVALIER Gaëtan, MOISAN Solène, MACE Anthony, LEMEE Mickaël, RISSEL Aurélie.

N° 2026-05/06-n° 01

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : LORAND Evelyne

Pouvoir de vote donné :

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le vendredi 05 juin 2026, à 17h30,

VU le code électoral et notamment les articles L.280 à L.293, R.130-1 à R.148 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

VU le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU l'instruction NOR : INTP2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

1. Composition du bureau électoral
   M le Maire indique que le bureau électoral est composé de deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de
   M ROCABOY Roland, CAILLIBOTTE Danièle, LEMEE Mickaël et RISSEL Aurélie.
   Il précise que la présidence est assurée par ses soins.

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260605-NM050626DEL01-DE

2. Election des délégués :
Les candidatures enregistrées sont :

- M RIVALLAN Olivier
- M DANIEL Yoan
- M DALMASSE David

M le Maire rappelle l'objet de la séance, qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

a. Nombre de bulletins : 15
b. Bulletins blancs ou nuls : 00
c. Suffrages exprimés : 15
d. Majorité absolue : 08

Ont obtenu :

M RIVALLAN Olivier 15 voix
M DANIEL Yoan 15 voix
M DALMASSE David 15 voix

- **Monsieur DALMASSE David,** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

- **Monsieur DANIEL Yoan**, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales

- **Monsieur RIVALLAN Olivier**, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales

3. Election des suppléants

Les candidatures enregistrées sont :

- M BARBE Gildas
- Madame LORAND Evelyne
- M CHEVALIER Gaëtan

M le Maire rappelle l'objet de la séance, qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

a. Nombre de bulletins : 15
b. Bulletins blancs ou nuls : 00
c. Suffrages exprimés : 15
d. Majorité absolue : 08

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 022-212201222-20260605-NM050626DEL01-DE

Ont obtenu :

- M BARBE Gildas 15 voix
- Mme LORAND Evelyne 15 voix
- M CHEVALIER Gaëtan 15 voix

- **M BARBE Goildas**, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

- **Mme LORAND Evelyne**, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales

- **M CHEVALIER Gaëtan,** ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,

Secrétaire de séance

Evelyne LORAND

Le Maire,

Olivier RIVALLAN